

M.T.-

Astrida

15 mars 1956.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

1205 /Just.-



Aff.:GASHUGI ET KAJE
C/ ABDALLAH/ BIN RAMAZANI.-

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I G A L I .-

Monsieur le Substitut,

Suite à votre lettre n°1201/D.21/356/L. du 1/3/1956, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe le P.V. de remise du carnet de travail au nommé KAJE - veilleur au service de Abdallah bin Ramazani à Tumba.

Ce dernier occupe toujours la maison, ayant enfermé ses affaires dans une des chambres.

L'Officier de Police Judiciaire, A. STRIJBOS,

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Kigali, le 1er mars 1956.-
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 1201 /D.2I/356/L.

Réf. n° :

Annexe

Bijlage :

Objet

Voorwerp :

1105 / Just.
8.8.56
Conroy

Affr Gashugi et Kaje
c/ Abdallah bin
Ramazani.

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire
A S T R I D A

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un carnet de travail du nommé Kaje veilleur au service du nommé Abdallah bin Ramazani à Tumba.

Il y a lieu de ~~lui~~ faire connaître à l'intéressé qu'il est licencié par son employeur le 27/2/56 et qu'une action se poursuit au Parquet pour le non payement de salaire.

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI
D. VAN DER HEYDEN,
S. L.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden: